**ACCUSÉ DE RÉCEPTION DES LISTES DE CANDIDATURES**

**ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L’UFR TEMPS ET TERRITOIRES**

**Scrutin du 21/10/2021**

La Présidente de l’Université Lyon 2 certifie que la/les liste.s

ainsi que les déclarations individuelles de candidatures pour les élections des membres représentants

du collège : A (professeurs et assimilés)

B (autres enseignants et assimilés)

BIATSS

Chargés d’enseignement

Usagers

au conseil de l’UFR Temps et Territoires, ont été déposées le : .…./.…./………

par Mme/M.

qui pourra être joint à :

tel

courriel :

Pour la Présidente de l’Université,

et par délégation,

Le directeur de l’UFR Temps et Territoires

Anthony SIMON